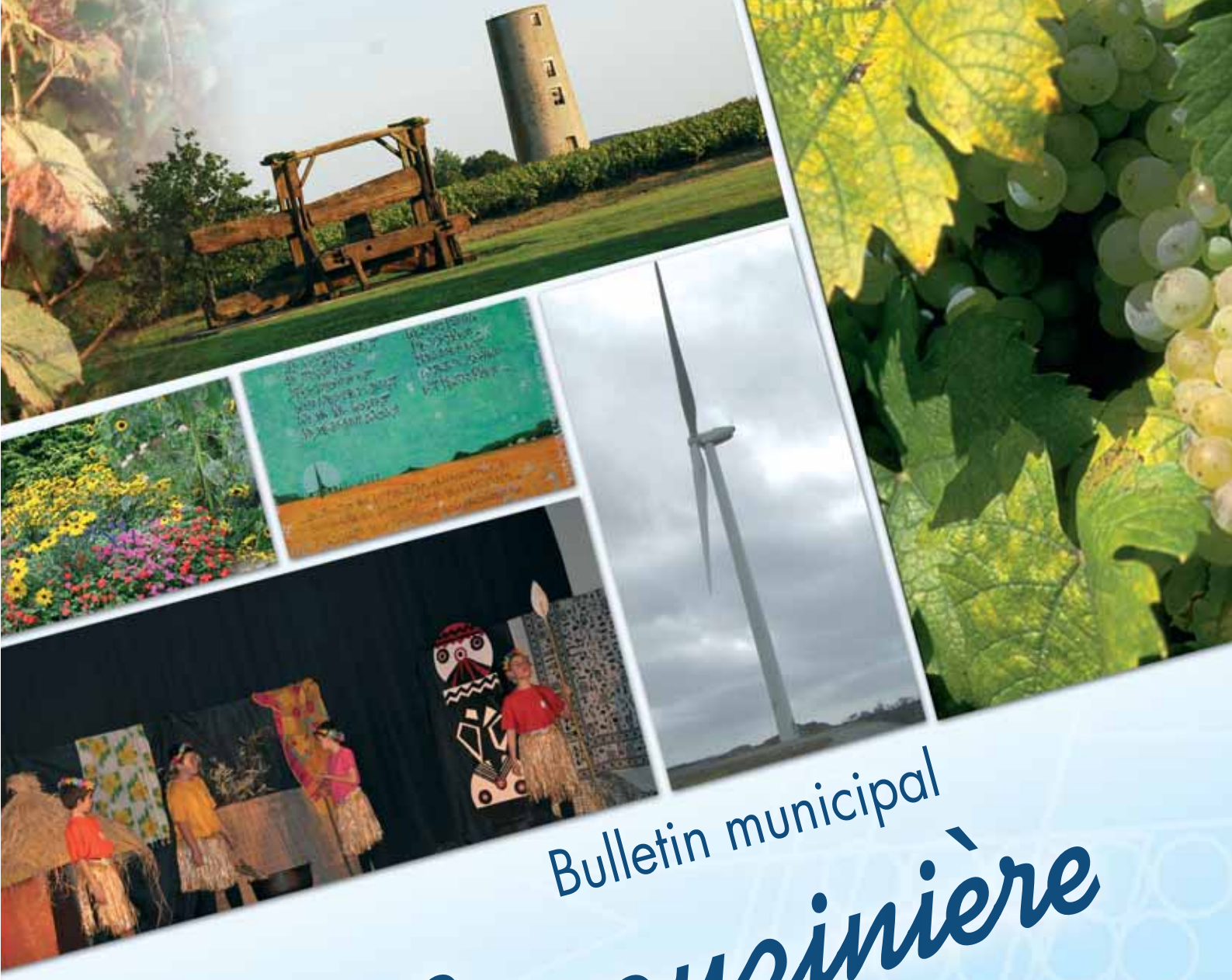

Bulletin municipal

La Limouzinière

MAIRIE DE LA LIMOUZINIÈRE

www.mairie-la-limouziniere.com

AVRIL 2010

SOMMAIRE

LES ÉLUS VOUS INFORMENT . . . . . P 1 À 6

- Mot du Maire
- Solidarité
- Lotissement du Patureau
- Transports scolaires
- Plan Local d'Urbanisme
- Ecoles
- Fleurissement
- Livre de La Limouzinière
- Eoliennes
- Subvention SPANC
- Suivi des chantiers de l'école et de l'église
- Vœux municipaux
- Un peu de nature…
- Terrain multisports
- Office municipal
- 10-11 juin : sécurité routière pour jeunes et les moins jeunes
- Convention relative à l'animation jeunesse

ENFANCE ET JEUNESSE . . . . . P 7 À 8

- Ecole St-Joseph
- Les enfants de l'école St Joseph visitent l'église
- Ouverture de l'accueil de Loisirs
- CEI

VIE ASSOCIATIVE. . P 9 À 10

- Foot, fête, f...
- Espace Jean de La Fontaine
- Vélo Loisir Limouzin
- La Sirène Logne et Boulogne
- AFN
- FC Logne et Boulogne

INFO SERVICE . . . . P 10 À 13

- Programme Leader
- Inauguration du défibrillateur
- Cabinet Kinésithérapie/Ostéopathie
- Retz'Agir
- La Mission Locale
- Tous au numérique
- Emplois saisonniers agricoles
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Direction de la sécurité et de la prévention des risques
- Information de la SAUR
- Collecte des déchets piquants-coupants
- Changement horaires des déchetteries communales
- Planning de balayage mécanique
- Relais des services

- Ouverture de la Mairie
- Permanences du Maire et des Adjoints . . . . P 14

ÉTAT CIVIL. . . . . P 14

DATES À RETENIR. . . . . P 14

Mairie de La Limouzinière
Tél. : 02 40 05 82 82
Fax : 02 40 05 97 29
Courriel : lalimouziniere@oceanet.fr
Site : www.mairie-la-limouziniere.com

◆ Le Mot du Maire

Chers amis Limouzins,

Le budget 2010, que le conseil municipal vient de voter, est un budget maîtrisé en dépenses de fonctionnement comme en investissement. La faible augmentation de la fiscalité confirme notre volonté de ne pas alourdir la charge des ménages.

La réalisation du quartier du Pâtureau va permettre l'installation de près de 40 familles en 2010-2011. Les Limouzins ont le sens de l'accueil, nous pourrons le démontrer en facilitant l'intégration des nouveaux arrivants au sein des services, des associations...

Pour les besoins que nécessitent les travaux lancés dans le bourg (consolidation du clocher, extension de l'école) et pour assurer un maximum de sécurité, nous avons été amenés à interdire quelques stationnements autour de l'église et à modifier l'entrée de l'école. Nous comptons sur la compréhension des usagers pour respecter ces mesures et les en remercions.

A partir de certains points de la commune, nous pouvons maintenant découvrir un nouveau paysage, les éoliennes qui seront mises en fonctionnement en juin ou juillet.

Les Limouzins font preuve de solidarité en venant en aide aux sinistrés de Haïti et aux victimes de la tempête Xynthia. Une aide de proximité se met également en place pour faciliter le passage à la télé numérique. Merci pour cet élan de générosité.

Je remercie les membres de la commission d'information pour ce nouveau numéro nous annonçant le printemps et souhaite à tous une très bonne lecture.

Le Maire : Marie-Josèphe DUPONT

◆ SOLIDARITÉ

Le conseil municipal a voté une subvention de :

• de 500 € pour venir en aide à la reconstruction de l'orphelinat « La Maison des Anges » à Haïti via une association française, Les Bolomigs, basée dans le Finistère. Avec la participation de bénévoles, une collecte de vêtements d'enfants a également été organisée. Ces dons lui seront transmis. Merci à tous.

• de 250 € à l'association des Maires de Vendée et de 250 € à l'association des Maires de Charente au profit des sinistrés suite à la tempête Xynthia.

Marie-Josèphe Dupont

◆ LOTISSEMENT LE PATUREAU

C'est parti

Depuis le début de l'année, les premières constructions ont débuté. Les conditions météo n'ont pas été favorables aux artisans, cependant les murs s'élèvent et la première charpente est posée. Le printemps sera plus propice au travail pour l'ensemble des constructions. Les premières maisons pourront accueillir leurs nouveaux propriétaires avant la rentrée de septembre. Bon travail à tous.

Frédéric Launay

◆ TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans le cadre d'une démarche qualité des points d'arrêt des transports scolaires, Mlle Charlotte PADIOU a été recrutée par le Syndicat des Transports Scolaires à compter du 1er février 2010 pour une durée de 6 mois. Sa mission sera d'établir un diagnostic des circuits et des points d'arrêt et de proposer des améliorations.

La participation demandée aux familles pour le transport scolaire des élèves du secondaire est passée de 52,50 € à 53,50 € par enfant et par trimestre à compter du 1er janvier 2010. Il paraît utile de rappeler que le Conseil Général intervient à hauteur de 83 % du coût et que la participation de la commune est passée de 8,50 € à 10 € par élève.

Les tarifs pratiqués pour ceux du primaire restent à 51 € par enfant et par trimestre.

Nous constatons que les gilets jaunes remis aux enfants pour leur sécurité sont portés sans trop de difficultés. Merci pour leur comportement.

Gisèle VAILLANT

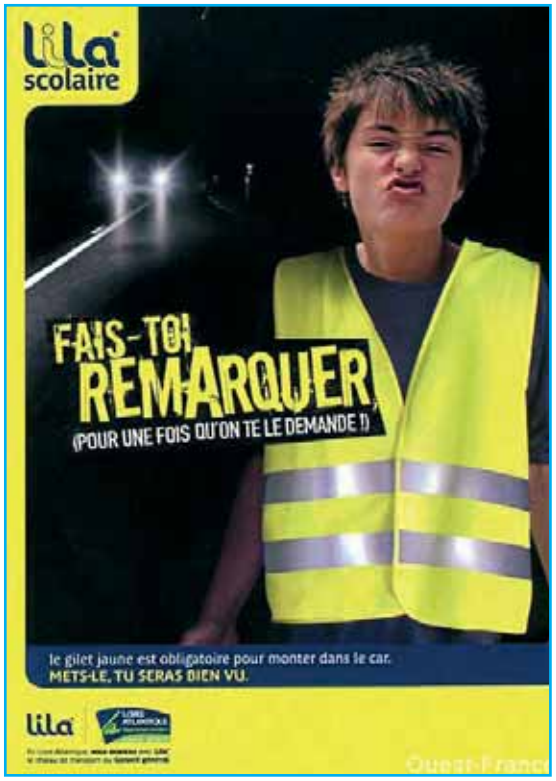

◆ PLAN LOCAL D'URBANISME

Rappel

Le Plan Local d'Urbanisme est en ligne sur le site Internet de la commune www.mairie-la-limouziniere.com, rubrique « Vivre à La Limouzinière – urbanisme ».

Vous pouvez le consulter pour vos projets (24h/24), n'hésitez pas. Vous y trouverez trois plans de zonage (bourg, est et ouest) et le règlement s'appliquant à chaque zone.

Vous devez déposer un permis de construire ou une déclaration préalable avant de commencer vos travaux.

Si besoin, j'assure une permanence en mairie le lundi matin sur rendez-vous au 02 40 05 82 82.

Frédéric LAUNAY

◆ ECOLES

La commune a participé financièrement avec l'Etat à la mise en place d'une classe numérique (tableau interactif et 8 ordinateurs portables) à l'école Gaston Chaissac. Son fonctionnement devrait démarrer en septembre 2010 après la formation des enseignants par l'Education Nationale afin d'assurer la bonne utilisation du matériel.

Une subvention a été accordée par la commune à l'école Saint Joseph pour se doter d'un matériel semblable. Ces équipements doivent permettre aux enfants de profiter pleinement des nouvelles technologies.

Gisèle VAILLANT

◆ FLEURISSEMENT

Lors de la cérémonie des vœux du maire du 10 janvier dernier, 14 lauréats ont été récompensés dans le cadre du concours des maisons fleuries.

Voici le palmarès :

Catégorie maisons et jardins :

- M. et Mme Patrick DAHERON, 3 rue du Ritz Doré
- M. et Mme Patrick DUPONT, 61 rue Charles de Gaulle
- M. et Mme Emmanuel BOUTIN, 15 rue de Bonne Fontaine
- M. et Mme Freddy COUTAUD, 9 rue Jules Ferry
- M. et Mme Jean DENIS, 1bis la Garnaudière
- M. et Mme Grégory CHALMET, 30 rue des Morinières

◆ LIVRE DE LA LIMOUZINIERE

A l'accueil de la mairie, ce livre est toujours disponible. Réalisé il y a quelques années par une équipe d'habitants, il retrace la vie des Limouzins telle qu'elle était durant le 20ème siècle. Ecoles, vie quotidienne, loisirs, fêtes collectives … nous sont retracés et illustrés avec la reproduction de photos et cartes postales anciennes. Le prix de vente est de 14 € et se justifie pleinement par la richesse et la qualité de réalisation de cet ouvrage.

Samuel DELAUNAY

Catégorie balcons et murets :

- M. et Mme Gérard LAUNAY, 7 l'Aubrière
- Mme Monique GUILBAUD, 8 place Henri IV
- M. et Mme Joël DUPONT, 2 rue de l'Ouche
- M. et Mme Joël MICHAUD, 8 le Goulet

Catégorie jardins paysagers :

- M. et Mme Patrick MOINARD, 7 le Freuche
- M. et Mme Pierre BONNET, 12 le Goulet
- M. et Mme Christian AMOSSE, 4 chemin des Nouvelles
- M. et Mme Rémy DUGAST, 14 rue de Richebourg

Merci à tous ces amoureux de la nature qui ont contribué à rendre notre commune encore plus agréable en y consacrant leur temps et leur savoir faire.

Avec la commission fleurissement, j'espère que nous pourrons admirer d'aussi belles réalisations en 2010 après l'hiver pluvieux et froid que nous avons eu. Celles-ci concourent également à l'amélioration de l'environnement de notre commune.
Cette année les jardinières qui agrémentent les grilles de la Mairie vont être remplacées. Les nouvelles ont été conçues avec les produits recyclés provenant du tri sélectif et seront bien sûr recyclables.

Il est à noter que 2 460 bouteilles usagées en plastique seront nécessaires pour fabriquer nos 13 jardinières.
Par ailleurs, la commune va poursuivre ses efforts en fleurissant les entrées du bourg. La réflexion, puis la réalisation porteront sur deux secteurs dès cette année.

Gisèle VAILLANT

◆ EOLIENNES

A l'heure où paraissent ces lignes, le montage des mâts et des pales a commencé (ou est terminé !). Les accès ont été étudiés et les virages modifiés pour permettre le passage des convois (9 camions par éoliennes).

L'installation de la grue capable de soulever de lourdes charges (100 tonnes) a nécessité la réalisation d'une plate-forme terrassée à proximité de chaque éolienne. Il reste encore de nombreuses étapes à réaliser avant d'atteindre les objectifs de production souhaités : il y aura d'abord une phase de test et de mise en route des éoliennes. Une certaine prudence est nécessaire avant de les faire tourner à plein régime, et il ne faudra pas être surpris de les voir souvent arrêtées lors de la première année de mise en service.

Samuel DELAUNAY

◆ SUBVENTION SPANC

Des familles peuvent rencontrer des difficultés financières pour la mise en conformité ou l'installation d'un système d'assainissement individuel. Le Conseil Général et la Communauté de Communes (CCGL) ont mis en place un système d'aide soumis à conditions de ressources. Un imprimé est à disposition à l'accueil de la mairie et je peux donner un avis consultatif sur votre dossier.

Olivier NAUD

◆ SUIVI DES CHANTIERS DE L'ECOLE ET DE L'EGLISE

Les intempéries de ce début d'année ont peu impacté le bon déroulement des opérations sur ces chantiers et les entreprises ont su réagir et récupérer les quelques demi-journées perdues.
Que les élèves se rassurent, les nouvelles classes seront livrées pour la rentrée 2010.
Quant à la rénovation de la flèche entamée début mars, celle-ci devrait se terminer fin juin.
Le remplacement de la conduite d'eau a, quant à lui, été repoussé en septembre afin de ne pas risquer un éventuel chevauchement avec la construction de l'échafaudage et ce, pour des raisons évidentes de sécurité. Sachez que ce report n'aura pas de conséquences sur le calendrier d'aménagement global prévu sur ce secteur dans le cœur du bourg.

Fabienne Esmangart de Bournonville

◆ VŒUX MUNICIPAUX

Le dimanche 11 janvier, Marie-Josèphe Dupont, maire, présentait ses vœux à toute la population. Une intéressante vidéo sur l'eau était proposée par Mme Fabienne Esmangart pour nous sensibiliser à cette précieuse ressource. Cette cérémonie fût également l'occasion d'honorer des bénévoles qui œuvrent depuis 10 ans dans des associations ou services divers. Nous connaissons tous autour de nous des personnes qui donnent de leur temps, parfois avec une grande discrétion. Certaines pourtant très méritantes ont souhaité ne pas être honorées et peut-être est-ce leur manière de signifier la gratuité de leur engagement.

Samuel DELAUNAY

◆ UN PEU DE NATURE…

L'eau est précieuse, c'est l'affaire de tous.

Je me répète…

Eviter le gaspillage, limiter voire stopper l'utilisation de tout produit non adapté sont des efforts à poursuivre quand, avec le printemps, vous retournerez au jardin ou à fleurir vos balcons.

Mais pour insister, je vous invite à faire un petit bout de chemin avec cette eau et à travers cet article.

L'eau pluviale s'écoulant de votre toit, de votre jardin ou de votre cour comme celle venant des routes est drainée puis pour toute ou partie se jette dans les fossés.

Les fossé entretenus régulièrement ont un rôle primordial.

Ce sont des régulateurs grâce à la végétation qui freine l'écoulement et qui maintient aussi les berges. Ce sont des « filtres » car les plantes y puisent les nitrates et la débarrasse de quelques impuretés. Ils abritent aussi de la faune et de la flore méritant toute notre attention.

Mais attention, ne vous trompez pas, les fossés n'avalent pas les canettes à boisson, l'huile de vidange, le lisier, le fumier ou tout autre débris !! Ces déchets polluent, pour certains, durant de longues années.

Protégeons ces fossés et laissons l'eau s'infiltrer ou circuler jusqu'au ru sans être altérée.

Fabienne Esmangart de Bournonville

Côté Bourg

Côté Campagne

◆ TERRAIN MULTISPORTS

Le samedi 6 février 2010 une délégation, conduite par Madame le Maire, Marie-Josèphe Dupont, composée des membres de la commission Jeunesse et de M. Dousset, a visité les terrains multisports du Bignon construit en 2007, de Geneston construit en 2005 et de Legé construit en 2007.

Cette visite rentrait dans le cadre de la réflexion menée depuis quelques mois par tous les élus afin de doter notre commune d'un terrain multisports qui sera ouvert à tous. Une réunion est prévue avec les acteurs concernés par cet équipement dans les semaines à venir.

Richard Nountchongoué

◆ OFFICE MUNICIPAL

L'Assemblée Générale de l'Office Municipal de l'année 2009 s'est tenue le 13 janvier 2010.

Après le rapport moral du Président, le rapport financier a été présenté par le Trésorier Alain Morin. Il en résulte un bilan équilibré. Il n'y a eu ni démission ni nouvelle candidature. Par conséquent, l'ensemble du bureau a été reconduit. Richard Nountchongoué

◆ 10-11 JUIN : SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

Le 10 juin, les élèves de CM2 des écoles Gaston Chaissac et Saint-Joseph passeront leur permis vélo. Cette action organisée avec le concours des enseignants, de la Prévention Routière et de la gendarmerie est destinée à les sensibiliser, les responsabiliser sur les dangers de la route mais aussi à maîtriser leur « monture » et à partager l'espace public dans le respect des règles.

Le 11 juin, les aînés quant à eux sont conviés pour une animation visant à rafraîchir leurs connaissances en matière de code de la route, ce dernier datant pour certains, de nombreuses années parfois… Le rendez-vous est fixé dans la petite salle Henri IV à 09h30.

◆ CONVENTION RELATIVE A L'ANIMATION JEUNESSE

Le 11 janvier 2010, une convention relative à l'Animation Jeunesse a été signée entre :

- la commune de La Limouzinière, représentée par son maire, Madame Marie-Josèphe Dupont,
- le CAPL*, le CPIE* Logne et Grand-Lieu, représentés par son Président, Monsieur Denis Leduc.

Cette convention est établie pour la durée de l'année scolaire 2009-2010, à compter du 3 septembre jusqu'au 1er septembre 2010 et pourra être reconduite. Dans cette convention, il est prévu que l'animation jeunesse soit mise en œuvre uniquement sur les périodes de vacances scolaires, exceptées celles de Noël, soit :

- du 24 octobre au 4 novembre 2009
- du 13 au 28 février 2010
- du 10 au 25 avril 2010
- du 3 juillet au 1er septembre 2010

ainsi que les samedis après-midi pour la période du 1er mars au 30 juin 2010 de 14h à 18h.

Pendant les vacances de février, 42 jeunes ont fréquenté le local dont 10 jeunes de 11 à 14 ans et 32 jeunes de 15 à 18 ans.

Il y a un fort sentiment de volonté et un désir de changement chez tous ces jeunes. Par ailleurs, le nombre d'adhérents est en augmentation ce qui prouve l'intérêt qu'ils portent au local et aux animations proposées.

La participation de notre commune à l'Animation Jeunesse est de 11 000,00 €.

** CAPL : Centre d'Animation en Pays de Logne (siège social à Corcoué Sur Logne)*
** CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.*

Richard Nountchongoué

◆ ECOLE SAINT JOSEPH

A l'heure où cet article est rédigé, enfants, parents et enseignants se préparent à vivre pour la onzième année leurs soirées théâtre – chant choral. Comme l'an passé, elles auront lieu à la salle des Mauves de Saint Colomban. Les enfants de CP/CE1/CE2 proposeront un conte musical intitulé « le bonheur de Félicie » et les CM1/CM2 deux saynètes : « l'île paradisiaque » et « le fantôme ». Les CE2/CM1/CM2 et la chorale d'adultes proposeront également des chants du monde entier. Les enfants de PS/MS ont réalisé les décors après avoir travaillé sur le conte ; les membres de l'APEL ainsi que les enseignantes ont confectionné les costumes. Comme chaque année, ce spectacle doit sa réussite à l'implication de tous les membres de la communauté éducative. Des détails dans le prochain bulletin.

Le projet d'école qui s'articule cette année autour de l'ouverture à d'autres cultures s'est poursuivi par la réalisation d'une fresque sur l'Afrique pour les enfants de PS/MS en lien avec le célèbre album « Kirikou et la sorcière. »

Suite au drame qui a eu lieu en Haïti, les délégués, porte-parole des enfants de l'école, ont décidé d'organiser une vente de gâteaux le dernier vendredi avant les vacances de février.

Ce fut un franc succès car ils ont récolté plus de 350 €.

Projet cinéma

Le projet cinéma entamé au premier trimestre par les CE2/CM1 s'est terminé par la réalisation d'un film autour du thème de l'Afrique.

A partir du scénario élaboré par leurs soins, les élèves ont fabriqué le décor et les personnages. Ils ont pu ensuite véritablement « tourner » sous la direction de deux spécialistes. Un grand merci à la commune de La Limouzinière ainsi qu'au Syndicat du Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne pour ce partenariat de qualité et riche d'enseignement.

A venir

Les CM1/CM2 partiront en classe patrimoine au Mont Saint Michel à la fin du mois de mars pour une semaine. Ils auront au préalable découvert plus en détail l'église de La Limouzinière et l'abbatiale de Saint Philbert de Grand Lieu.

Pour la cinquième année consécutive, la chorale d'enfants Farandole se produira à l'Ecole de Musique de Basse Goulaine le 24 mars pour un concert en présence de trois autres chœurs d'enfants d'écoles de musique (Carquefou et Indre)

Inscription des enfants nés en 2007 et en 2008 :
Pour tous renseignements ou pour un rendez-vous,
merci de contacter Annabelle Cossais, la Directrice au 02 40 05 82 26.

La Directrice : Annabelle Cossais

◆ LES ENFANTS DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH VISITENT L'ÉGLISE

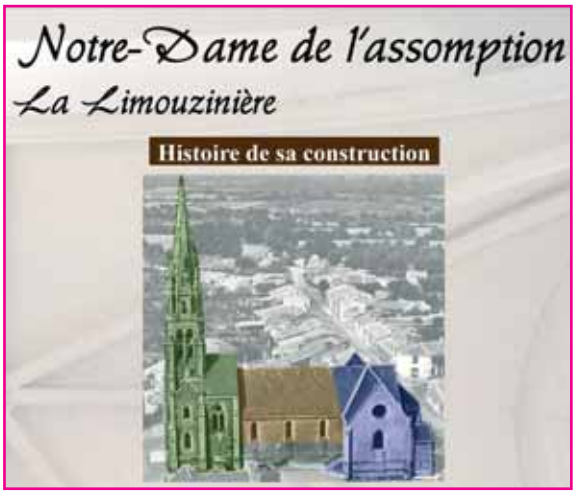

Lundi 8 mars, les CM1/CM2 de l'école Saint Joseph ont visité l'église, afin d'en découvrir les particularités architecturales. Une fiche explicative a été créée pour l'occasion, par Samuel Delaunay, adjoint à la culture à partir des documents élaborés pour les journées du patrimoine. Les enfants ont pu découvrir que les styles roman, néogothique et classique sont présents dans l'édifice. En effet, l'église de notre commune date du XVème siècle et elle a été reconstruite et agrandie en plusieurs phases, de 1810 à 1888.

Notre association « La Limouzinière d'Hier à Aujourd'hui » est heureuse de partager de manière pédagogique le travail historique et documentaire réalisé.

La Limouzinière d'Hier à Aujourd'hui

Bruno Faucond, président de l'association

TEST !

◆ OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES VACANCES D'AVRIL !!

Suite à de nombreuses demandes de parents quant à l'ouverture de l'Accueil de Loisirs pendant les petites vacances scolaires, le bureau a décidé de faire une ouverture « TEST » afin de répondre à vos besoins.

Une réflexion sera ensuite menée par rapport au taux de fréquentation de cette période, pour reconduire ou non l'ouverture pendant les autres séquences de vacances.

Pour tous renseignements, merci de contacter le centre de loisirs, le MERCREDI directement à l'accueil ou au 06 17 81 35 67.

Quotient familial	1 semaine tout compris	4 jours tout compris	1 journée sur le centre	Péricentre à la ½ heure
Codes tarifs				
< 534	51€	40,80€	9,80€	0,60€
535 à 686	66,95€	53,57€	12,90€	0,70€
687 à 838	74,60€	59,71€	14,45€	0,80€
839 à 1200	79,80€	63,83€	15,45€	0,90€
>1200	90€	72,07€	17,50€	1,00€

Tarifs : La journée de 9h00 à 17h00.
Un accueil péri centre est également proposé de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Tous nos remerciements à Marie Pelecq dont la mission de remplacement au poste de directrice a pris fin le 20 mars et bienvenue à Elodie Gandemer qui prend la suite pendant le congé parental de Sabrina Augereau-Gautier.

La Présidente : Christèle Giraudineau

◆ CEI - CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX

Pour la rentrée scolaire 2010, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Akane, Clara et Lukas originaires du Japon, du Brésil et d'Allemagne. Ils sont âgés de 16 à 18 ans et adorent parler français. Ils ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Si l'expérience vous intéresse, appelez vite Chantal Hervouet au 02 40 65 34 27 ou 06 83 78 08 53.

◆ FOOT, FETE, F...

Pour commencer Foot, Fête, F… tient à remercier la municipalité pour le cadeau qu'elle nous a offert à l'occasion des Vœux du Maire et ce pour les 10 ans de l'association. Encore une fois merci pour ce geste et pour votre soutien indéfectible depuis le début.
Ce début d'année a aussi été marqué par des changements à FFF... En effet, Laëtitia Michaud a souhaité quitter l'association après de nombreuses années passées parmi nous, aussi merci à elle pour tout ce qu'elle a fait dans FFF… depuis son entrée en 2000. Cédric Locteau, quant à lui, nous a fait part de son désir de ne plus être président. Aussi, face à tous ces bouleversements, une élection du bureau a eu lieu ; en voici la nouvelle composition :

- Président : Régis BRIAND
- Vice président : Cédric JAULIN
- Secrétaire : Cécile BRETAGNE
- Secrétaire adjoint : Cyrille CORMIER
- Trésorier : Cédric LOCTEAU
- Trésorier adjoint : Vincent HILLEREAU
- Membres :

Arnaud MICHAUD – Nicolas BOSSIS – Nicolas CLAVIER
Didier LEAUTE – Christophe BRETAGNE – Romain MALIDAIN

Pour terminer, n'oubliez pas de noter sur vos agendas ces 2 dates :

- **18 juin 2010 : Fête de la Musique**
- **2 octobre 2010 : Soirée à thème**
(encore secret mais plus pour longtemps)

Nous espérons bien sûr vous voir nombreux à l'occasion des ces deux soirées.

Le Président : Régis Briand

◆ ESPACE JEAN DE LA FONTAINE

Depuis le samedi 27 février et jusqu'au jeudi 29 avril, la bibliothèque a le plaisir d'exposer les oeuvres de « Dom », artiste nantais, peintre, sculpteur et poète. Les enfants des écoles ont pu apprécier ces toiles peuplées d'hommes-oiseaux. Si ce n'est déjà fait, venez à votre tour découvrir cet univers coloré inspiré du livre illustré.

Petit rappel des horaires d'ouverture :

- **Mardi de 16h à 18h**
- **Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h**
- **Jeudi de 17h30 à 19h30**
- **Samedi de 14h à 16h**

- **Heure du conte le dernier mercredi de chaque mois de 16h à 17h.**

L'entrée est gratuite et ouverte à tous.
Pour emprunter des ouvrages et/ou accéder aux ordinateurs, le droit d'inscription s'élève à 12 € par an et par famille auxquels il faut ajouter 24 € pour l'emprunt de vidéos.
Grâce à des achats réguliers et aux suggestions de nos lecteurs, le choix s'enrichit chaque mois des dernières nouveautés littéraires.
N'hésitez pas à pousser la porte, et si vous désirez intégrer notre équipe de bénévoles, nous serons ravis de vous accueillir.

Françoise Corfa et l'équipe des bénévoles

◆ VELO LOISIR LIMOUZIN

Amis cyclistes, vététistes et marcheurs, chevronnés ou amateurs,
n'oubliez pas notre randonnée « la Translimouzine » le 18 JUILLET 2010 !
Le Vélo Loisir Limouzin sera très heureux de vous y retrouver en plus grand nombre.
Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous !
Sportivement.

Le Président : Patrick Moinard

◆ LA SIRENE DE LOGNE ET BOULOGNE

La Sirène vous informe de sa pêche à la truite le 9 mai 2010 au plan d'eau du Chambord à Legé.

Le Président : Jean-Yves Gautier

◆ AFN

La commémoration de l'armistice aura lieu le dimanche 9 mai 2010. Elle sera suivie d'un vin d'honneur et d'un repas à la Salle Henri IV.

Pour tous renseignements complémentaires : Joseph Michaud, 02 40 05 83 96.

◆ F.C. LOGNE ET BOULOGNE

Le printemps est déjà là et nous en sommes aux 3/4 de la saison footbalistique. Les résultats sportifs sont globalement satisfaisants voire pour certaines catégories très satisfaisants. Il nous reste certains moments conviviaux à passer tels que nos deux tournois de sixte seniors, l'un à La Limouzinière le 1er mai, l'autre à Saint Colomban le jeudi de l'ascension. Notre tournoi de sixte féminin le 6 juin sera juste précédé le 4 juin par l'assemblée générale du club et pour conclure la saison : l'amical tournoi de palletanque, innovation concoctée par nos bénévoles. Bien sûr, afin de préparer au mieux la saison 2010 /2011, il nous faut au plus tôt recueillir les inscriptions.

Pour cette nouvelle saison, nous allons mettre en place différentes actions en ce sens pour essayer d'innover en la matière. Les objectifs sont nombreux :
bien sûr évoluer sportivement dans les différentes catégories, mais aussi créer une équipe cadette (joueuses nées entre 1994 et 1998), renforcer les équipes dirigeantes tant au niveau du terrain que du conseil d'administration du club, faire évoluer nos équipements sportifs…

Pour tout ceci, que vous ayez envie de jouer, de vous investir dans une association ou tout simplement envie de passer un bon moment, sachez que vous êtes les bienvenus et que nous sommes à votre disposition.

Pour tous renseignements :
Jacky Doux 06 60 85 51 21.

Nouveau site internet du club
http://club.sportsregions.fr/fclogneetboulogne

Le Président : Jacky Doux

◆ PROGRAMME LEADER

Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne, Leader et Vous

Vous êtes une collectivité, une association, un collectif d'habitants, d'exploitants agricoles ou d'entreprises,
Vous avez une idée ou un projet innovant qui contribue au dynamisme et à l'attractivité de notre Pays tout en préservant sa qualité de vie, ses paysages et sa culture rurale,
Le programme LEADER peut, sous certaines conditions, vous aider à cofinancer sa réalisation.
Vous voulez diversifier vos activités agri-rurales et leur donner une orientation touristique,
Vous voulez expérimenter de nouvelles formes de modes de garde et d'habitat, de nouvelles actions culturelles et vous vous préoccupez de leur connexion avec les autres éléments de leur environnement,
Vous voulez contribuer à la valorisation du patrimoine culturel local,
Vous voulez participer à l'information et la formation des habitants et acteurs économiques du Pays,
Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un financement LEADER, contacter l'équipe du Syndicat de Pays au 02 40 02 38 43 ou v.grolleau@pays-gml.fr

Exemples de projets déjà soutenus :
- La Maisonnette à Geneston est un lieu que la municipalité met à disposition de quatre assistantes maternelles afin qu'elles puissent s'organiser et accueillir les enfants sur une amplitude horaire plus importante.
- Le festival de cinéma Terres d'Ailleurs est un événement annuel proposé par les trois cinémas associatifs de Legé, Machecoul et St Philbert pour donner à voir des images d'autres continents.
- La Mâche est une publication éditée par le Syndicat de Pays sur une plante traditionnellement cueillie sur le territoire pour agrémenter les repas de salade l'hiver. Aujourd'hui, objet d'une industrialisation, sa production et sa cueillette marque notre territoire.

◆ INAUGURATION DU DEFIBRILLATEUR

La commune s'est équipée d'un défibrillateur avec la participation financière de la caisse locale du Crédit Agricole. Pour un coût total de 2 511,60 €, le Crédit Agricole a versé la somme de 1 000 € et offert une session d'initiation pour 5 personnes. Trois seulement ont pu y assister. D'autres séances proposées gratuitement par le fournisseur de l'appareil ont permis à 35 personnes de bénéficier d'une démonstration.
Une nouvelle séance sera organisée. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie dès maintenant.
Afin de vous présenter cet appareil et de remercier les administrateurs de la caisse locale du Crédit Agricole, **une cérémonie d'inauguration est prévue le 24 avril 2010 à 11 heures, place Ste Thérèse.**
Vous y êtes tous invités et plus particulièrement ceux qui ont participé à la formation.

◆ CABINET KINESITHERAPIE/OSTEOPATHIE

Le Cabinet, 40 rue Charles de Gaulle, est ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous au 02 40 56 81 28. Ne pas hésiter à laisser un message. **Madame Barbara Rised, ostéopathe est joignable au 06 63 65 61 17.**

◆ RETZ'AGIR

Association d'insertion par l'emploi

Particuliers : vous avez des petits travaux réguliers ou ponctuels à réaliser (entretien du jardin, ménage, repassage, bricolage, déménagement …), l'Association Retz'Agir peut vous dépanner rapidement en vous proposant du personnel. Le fonctionnement est simple, pratique et avantageux (pas de tracas administratifs, différents types de paiement possibles, des avantages fiscaux…).

Associations, collectivités, entreprises : vous avez un remplacement de personnel à assurer, une surcharge de travail, des délais de commande à respecter …

Faites appel à Retz'Agir au 02 40 02 36 28.
C'est participer à l'économie sociale et solidaire.

◆ LA MISSION LOCALE

Une association d'élus au service des jeunes

La Mission Locale est une structure d'insertion professionnelle, mise en place par les élus locaux, pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire.

Voilà maintenant plus de six ans qu'elle rayonne sur tout le territoire du Pays de Retz. Chaque Communauté de Communes du Pays de Retz est dotée d'une antenne proposant des services identiques (Legé, Machecoul, Pornic, Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Philbert de Grand Lieu, Sainte Pazanne).

Dans ces différents lieux, un conseiller rencontre et reçoit les jeunes sur rendez-vous afin de les guider dans leur parcours professionnel, les orienter vers les organismes de formation adéquats (tout particulièrement ceux conventionnés par la Région) ou les aider dans leur recherche d'emploi, ….
Bien évidemment, la Mission Locale s'entoure de partenaires, au premier rang desquels se trouve Pôle Emploi. Dans ce cadre, une convention de co-traitance permet aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement renforcé.
La Mission Locale a aussi compétence pour intervenir dans le domaine social, c'est pourquoi les conseillères de la Mission Locale collaborent aussi étroitement avec la DGAS ou les Communes (CCAS) et d'autres partenaires (ASE, PJJ, CMP, …). Par ailleurs, l'équipe est renforcée par l'intervention d'une psychologue.

Outre les services sociaux, le travail de relais est vaste et diversifié. Il s'étend des chantiers d'insertion, des associations intermédiaires aux services de la CAF, de la CPAM, des Mutuelles, des foyers de jeunes travailleurs ou d'urgence ….

En 2009, 1 509 jeunes du Pays de Retz ont ainsi été accompagnés par les conseillers de la Mission Locale dans les différentes antennes et lors des permanences réparties dans différentes communes (Chauvé, Paimboeuf, Saint-Michel Chef Chef, Saint-Père-en-Retz). Parmi ceux-ci, 269 jeunes ont signé, en 2009, un contrat CIVIS inscrit dans la loi de cohésion sociale du plan Borloo. Parallèlement, l'année dernière, 73 jeunes ont sollicité les services de la Mission Locale pour bénéficier d'un Contrat de Soutien à l'Autonomie des Jeunes, dispositif du Conseil Général 44.

DGAS : Direction Générale Adjointe de la Solidarité
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
CMP : Centre Médico Psychologique

Pour nous joindre,
un numéro et un mail
sont à votre disposition :
02 40 02 38 45 ;
contact@mlpaysretz.com.

◆ LES PAYS DE LA LOIRE EN ROUTE POUR LA TELE TOUT NUMERIQUE

tous au numérique !

Professionnel agréé tous au numérique ici

Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

Avec le passage à la télé tout numérique, tous les foyers de la région devront avoir adapté leur installation avant le 18 mai prochain. A cette date, la diffusion du signal analogique s'éteindra : les foyers qui n'auraient pas adapté leur installation à la réception numérique se retrouveront avec un écran noir !
Si la grande majorité des habitants de la région captent déjà la télé numérique, parfois même sans le savoir, certains téléspectateurs reçoivent toujours la télévision analogique. A partir du 18 février, ces téléspectateurs verront apparaître sur leur écran des bandeaux d'information portant la mention : **« Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 18/05/2010. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr ».** C'est le signe qu'ils doivent adapter leur installation à un des modes de réception de la télé numérique.
Pour recevoir la télévision numérique, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT, par le satellite (deux offres sans abonnement existent, TNTSAT et FRANSAT) et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble ou l'ADSL. Une grande variété de choix qui peut générer une certaine confusion ! Rien que pour la TNT, l'offre d'adaptateurs est pléthorique.
Pour France Télé Numérique, l'organisme public en charge de la campagne d'information, le message est simple : « renseignez-vous avant d'agir. » France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels, antennistes et revendeurs, signataires de la charte et agréés « tous au numérique ». Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet **(www.tousaunumerique.fr)** sont également disponibles. On y trouve toutes les informations nécessaires sur les **équipements**, sur les **aides disponibles** et les **points d'information** dans la région.

0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h

A la Limouzinière, une réunion a eu lieu le 25 février avec des élus et des représentants du CCAS, de l'ADMR, de l'amicale de l'espoir, et de la maison de retraite.
Quelques bénévoles sont disponibles sur la commune pour aider les personnes qui en auraient besoin. **Téléphonez à l'accueil de la mairie au 02 40 05 82 82 pour demander cette assistance.**

Samuel Delaunay

◆ EMPLOIS SAISONNIERS AGRICOLES

L'ADEFA, Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture, met à disposition à l'accueil de la mairie un livret qui recense 3 050 offres d'emplois saisonniers agricoles. Ce livret est également disponible à Pôle Emploi, dans les missions locales et les points information jeunesse.
Sur le site national, une bourse de l'emploi met en relation entreprises et candidats :
http://www.anefa.org/
Dans la rubrique « Saisonniers », « Emplois saisonniers », des renseignements utiles sont disponibles (lien sur la page d'accueil du site communal).

◆ OPAH 2008-2011

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne.
Depuis décembre 2008, les 20 communes du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne sont engagées dans une opération d'amélioration de l'habitat. Le Syndicat de Pays, le Conseil Général, l'Agence Nationale de l'Habitat et l'ADEME vous aident financièrement par des primes et subventions pour réaliser vos travaux. Deux associations, le Centre de l'Habitat et Alisée (Point Info Energie), vous conseillent et vous orientent sur les subventions possibles, la fiscalité et la qualité des travaux.
L'O.P.A.H. ça marche.

Déjà 120 dossiers déposés et autant en cours. Fort soutien aux entreprises locales, c'est plus de 1,3 million d'euros de travaux lancés, pour 490 000 euros d'aides.
Les aides s'appliquent aussi bien aux locatifs, qu'au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, aux projets chez les propriétaires occupants actifs ou retraités. Les locataires du parc privé n'ont pas été oubliés, la demande concerne également les problèmes de "mal logement", indécence ou insalubrité.

Que vous soyez propriétaire occupant votre logement, que vous ayez un projet locatif (existant ou à créer), renseignez vous.
Entre subvention, prime, éco prêt à taux 0%, déduction fiscale, crédit d'impôt, c'est le moment de faire des travaux d'amélioration.

Renseignements au Centre de l'Habitat, téléphone 02 40 44 99 64 ou en permanence sur le secteur, 1er et 3ème mardis de chaque mois, Machecoul 4 rue Riou 10h00 à 12h00, Legé centre social 13h30 à 15h00 et St Philbert en mairie 15h30 à 17h00.

◆ DIRECTION DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION DES RISQUES

Les services de la Préfecture nous donnent les conseils de comportement
en cas de violents orages susceptibles de provoquer des dégâts importants :
- mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- ne restez pas sur les chemins pédestres
- ne marchez pas en groupe
- mettez-vous à l'abri
- ne vous abritez pas sous les arbres
- évitez les promenades sur le littoral et en forêt
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin.

◆ INFORMATION DE LA SAUR

Séparer absolument le réseau privé du réseau public :
L'eau d'un puits ou d'un réseau d'irrigation privé n'est ni contrôlée, ni traitée par le service des eaux. Cette eau peut à tout moment être bactériologiquement ou chimiquement polluée. Elle ne doit donc jamais se trouver en contact avec le réseau public qu'elle risquerait de contaminer. Si vous possédez un puits ou un réseau personnel d'irrigation, toute communication est formellement interdite entre votre installation privée et le réseau d'eau public.

◆ COLLECTE DES DECHETS PIQUANTS-COUPANTS

La Communauté de Communes de Grand Lieu a mis en place depuis le 1er mars une collecte des déchets piquants-coupants (seringues, aiguilles).
Ce service est exclusivement réservé aux particuliers en auto-traitement.
Pour tout renseignement, contactez le service environnement de la CCGL au 02 51 70 94 39.

◆ CHANGEMENT HORAIRES DES DECHETTERIES COMMUNALES

Depuis le 1er mars, les 4 déchetteries sont ouvertes :
- le lundi de 8h à 12h
- le mercredi de 14h à 18 h
- le vendredi de 14h à 18h
- le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

◆ PLANNING DE BALAYAGE MECANIQUE

La Société VEOLIA a été reconduite pour un marché de deux ans. Le planning de balayage mécanique est le suivant pour le trimestre en cours :

- 28 mai et 25 juin : circuit bourg
- 25 juin : circuit bourg et lotissement

Nous vous remercions de ne pas stationner vos véhicules sur la rue aux dates indiquées pour une meilleure efficacité de ce service.

◆ RELAIS DES SERVICES

la maison des permanences, rue de Plaisance, est fermée. Le relais des services a ouvert au 6 rue de la Prée à Saint Philbert de Grand Lieu. Les organismes suivants y assurent des permanences : CPAM, CRAM, C.H. Montbert, ADIL, OPAH, Conciliateur, Retz'Agir.

◆ OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil ouvert :

• de septembre à juin : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

• juillet et août : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h, le jeudi de 10h à 12h et de 15h à 19h.

◆ PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

• Marie-Josèphe Dupont, Maire : vendredi de 10h à 12h.
• Fabienne Esmangart de Bournonville, Adjoint : mardi de 14h à 15h.
• Gisèle Vaillant, Adjoint : jeudi de 9h à 10h.
• Samuel Delaunay, Adjoint : samedi de 10h à 11h.
• Richard Nountchongoué, Adjoint : mercredi de 14h à 15h.
• Frédéric Launay, Adjoint : lundi de 11h à 12h.

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous pris au secrétariat de la Mairie (tél : 02 40 05 82 82).

◆ NAISSANCES

• **Mélina BAHOLET,** 25 rue Félix Davy Desnaurois, 21 janvier à Saint Herblain.
• **Léna DUBIER,** 12 rue des Morinières, 17 février à Nantes
• **Romain CHATAIGNER,** 18 rue du Commerce, 4 mars à Saint Herblain
• **Marie AUDELIN,** 11 rue de l'Ouche, 11 mars à Nantes
• **Romane LE PADELLEC,** 47 rue Charles de Gaulle, 13 mars à Saint Herblain
• **Lucas GENDRONNEAU,** 9 l'Aubrière, 16 mars à Saint Herblain
• **Tom CORMERAIS,** 5 Le Guignaud d'en Bas, 17 mars à Challans
• **Lucas HILLION,** 46 rue Charles de Gaulle, 24 mars à Nantes

◆ DÉCÈS

• **Marie Madeleine HILLEREAU veuve BONNET,** Résidence Ker Maria, 13 janvier, 95 ans.
• **Joseph FREUCHET,** Résidence Ker Maria, 18 janvier, 81 ans.
• **Albert WELTER,** Résidence Ker Maria, 20 janvier, 98 ans.
• **Ernestine JEANNEAU veuve GIRAUDEAU,** 13 rue de Richebourg, 21 février, 101 ans.
• **Philippe MARTIN,** 6 rue de Bel Air, 2 mars, 42 ans
• **Anne-Marie BONNET épouse BLANCHARD,** Résidence Ker Maria, 4 mars, 76 ans
• **Annette JAULIN épouse GRASSET**, 16 rue du Commerce, 19 mars, 86 ans

◆ DATES À RETENIR

• **23 avril :** Salle Henri IV, à 20 heures, spectacle de danse hip-hop, de capoeira et de cirque et à partir de 22 heures, soirée dansante ; organisation : le Centre d'Animation en Pays de Logne.
• **23 avril :** à 19 heures et 24 avril à 10 heures : initiation gratuite à la sophrologie, salle à gauche dans la cour de la mairie.
• **Jusqu'au 29 avril :** exposition à l'Espace Jean de La Fontaine, « Dom » artiste nantais.
• **9 mai :** pêche à la truite au plan d'eau du Chambord à Legé organisée par La Sirène de Logne et Boulogne.
• **9 mai :** commémoration de l'armistice, puis vin d'honneur et repas à la salle Henri IV.
• **12 juin :** kermesse de l'école Saint Joseph, terrain des fêtes.
• **18 juin :** fête de la musique organisée par Foot, Fête, F…
• **26 juin :** fête de l'école Gaston Chaissac.
• **2 octobre :** soirée à thème, salle de sports, organisée par Foot, Fête, F…

Conception/Impression IMP. DU BOCAGE - LES LUCS - 02 51 46 59 10 - imprim'Vert